

Réf: Dossier 290131

## Avis de constitution

### SOCIETE « HOKTEM CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN Cocody - 2 Plateaux - 7e tranche -  
Carrefour Bluetooth, Lot 3728, Ilot 304

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOKTEM CONSTRUCTION »

Objet : la construction de bâtiments et tertiaires ;  
les travaux BTP ;  
génie civil ;  
hydraulique ;  
ouvrages d'arts ;  
travaux et services divers.

La participation par tous moyens, à tous groupements, syndicats, entreprises, sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles d'apports, commandite, souscriptions ou achats de titres ou droits sociaux, fusions, scissions, associations en participation.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody - 2 Plateaux - 7e tranche -  
Carrefour Bluetooth, Lot 3728, Ilot 304

Dirigeant(s) M YAMEOGO WENDYAM JOSIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03682 du 05/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22488/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

